

**CONFERENCE INTERNATIONALE DES ONG**  
*Siège de l'UNESCO, 15-17 Décembre 2014*

\*\*\*\*\*

<b>Résolution</b>
-------------------

À la suite de ses travaux, la Conférence internationale des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO, réunie à Paris du 15 au 17 Décembre 2014 sur le thème «Ré-enchanter le monde avec l'agenda pour le développement de l'après-2015", a adopté la résolution suivante:

**Reconnaissant** que l'UNESCO cherche à atteindre ses objectifs généraux d'une Culture de la Paix et du Développement Durable dans ses domaines de compétence (éducation, sciences, culture, communication et information), autour de ses priorités globales (Afrique et Qualités de genre) et pour les groupes prioritaires identifiés (jeunesse, les pays les moins avancés ainsi que les petits États insulaires et les États en développement);

**Notant** que le partenariat de l'UNESCO avec les organisations non-gouvernementales (ONG) représentant la société civile constitue une précieuse collaboration pour atteindre ces objectifs au sein des organisations concernées par les questions relevant de la compétence de l'Organisation;

**Considérant** que les ONG jouent un rôle clé en complément des actions des organismes gouvernementaux et intergouvernementaux tels que l'UNESCO, car ils fonctionnent sur le terrain, sont flexibles et indépendantes de la politique des gouvernements, et capables de sensibiliser et de mobiliser;

**Rappelant** les Directives concernant le partenariat de l'UNESCO avec les ONG adoptées par la 36e session de la Conférence générale;

**Gardant à l'esprit** la stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2014-2021);

**Prenant note** du Rapport de Synthèse de Décembre 2014 du Secrétaire général de l'ONU au sujet de l'Agenda post-2015 « Le Chemin de la Dignité d'ici 2030";

**Soutenant** le besoin d'objectifs mesurables, réalistes et d'inspiration, nous faisons les recommandations suivantes:

**1. Au Comité de Liaison ONG-UNESCO**

- Soutenant l'approche stratégique adoptée par les Comités de Liaison précédents, nous encourageons le Comité entrant à élaborer un Plan d'Action qui reflète clairement l'examen des objectifs de l'agenda post-2015 pour le développement ;
- Reconnaissant l'importance que l'organisation de forums des ONG dans différentes régions du monde offre pour impliquer les ONG locales, nationales et régionales dans le travail collectif des ONG, nous invitons le Comité de liaison à poursuivre l'organisation de ces forums sur les questions liées à l'agenda post-2015 pour développement;
- Convaincus que la diversité géographique du Comité de liaison est un atout majeur pour la collaboration collective des ONG, nous invitons le Comité à utiliser au maximum le potentiel

commun de ses membres lors de la mise en œuvre du Plan d'action et lors de la définition de ses méthodes de travail;

- Convaincus qu'une large représentation géographique des ONG est un atout pour la collaboration collective globale qui peut sensiblement améliorer l'impact sur le terrain, nous invitons le Comité de liaison à entrer en contact avec les ONG dans les régions et à les faire participer pleinement à la préparation des forums des ONG et d'autres activités;
- Reconnaissant la valeur des conseils et des suggestions recueillies au cours de la session de remue-méninges de la Conférence internationale (**voir annexe**), nous invitons le Comité de liaison à les prendre en compte lors de l'élaboration de son Plan d'action;
- À la lumière des négociations intergouvernementales sur l'agenda de développement post-2015 qui ont lieu à l'ONU jusqu'en Septembre 2015, nous invitons le Comité de liaison à diriger la collaboration des ONG à travers les champs de compétence afin de plaider pour un ordre du jour qui traite de la vaste gamme des préoccupations sur lesquelles les ONG travaillent aujourd'hui.

## **2 A la Communauté des ONG**

- Reconnaissant le peu de temps restant pour influencer la préparation du programme de développement post-2015, nous exhortons la communauté des ONG à examiner à fond les documents clés de ce processus et à exprimer leurs points de vue pour que l'agenda définitif permette à toutes les parties prenantes de construire "l'avenir que nous voulons";
- Encouragés par le consensus général sur la nécessité de collaborations transversales, nous défions les ONG dans toutes les régions de l'UNESCO pour former des alliances stratégiques avec des partenaires d'autres domaines de compétence afin de contribuer à la mise en œuvre de l'agenda de développement post-2015 par l'intermédiaire d'études préparées conjointement, avec des projets et des événements, y compris le cas échéant la célébration de journées internationales;
- Ayant pris note des rapports sur les trois forums des ONG tenus au cours de l'exercice écoulé, nous invitons les ONG à travailler individuellement et collectivement pour assurer le suivi sur les résultats de ces forums et des débats thématiques organisés à la Conférence internationale, notamment «Améliorer le patrimoine culturel et promouvoir la diversité des expressions culturelles »,« implication des ONG pour la promotion de l'éducation de qualité dans l'agenda post-2015 »,« eau et développement durable: de la sensibilisation à la prise de décision »,« changement climatique: agir maintenant »;
- Nous encourageons les ONG à envisager des stratégies pour l'intégration des groupes de personnes marginalisés à la fois comme acteurs et bénéficiaires de leur travail.

## **3 Aux Etats membres de l'UNESCO et à la Directrice générale**

- Engagés à maximaliser l'impact des efforts lors du travail vers les objectifs de l'agenda pour le développement post-2015, et préoccupés par le risque de fragmentation de ces efforts, nous appelons les États membres de l'UNESCO et la Directrice générale à

- a. . travailler avec le Comité de liaison pour continuer à améliorer les procédures de consultation et de coopération entre l'UNESCO et les ONG en partenariat officiel en vue d'aller plus loin dans ces améliorations;
  - b. promouvoir des initiatives intersectorielles en renforçant les partenariats avec les ONG de toutes les régions et, si possible, fournir un soutien pour des collaborations transversales.
- Encouragés par l'expérience positive des Forums des ONG, nous recommandons fortement que les États Membres et le Secrétariat de l'UNESCO continuent à les soutenir et à explorer les moyens de prendre en compte les conclusions et recommandations de ces forums.